

**PRINCIPE**

Chaque année, le Théâtre de Chaoué met en place un **Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC)**, à destination des élèves de l'enseignement primaire et secondaire, du CP à la terminale. Les enjeux de ces PEAC sont multiples, et participent à **l'éveil culturel, intellectuel, corporel de futurs citoyens actifs, et valorisent la riche activité artistique sur le territoire allonnais et de l'agglomération mancelle.**

Les PEAC du Théâtre de Chaoué visent à **former le regard de spectateur.ices et à donner le goût de l'expression artistique et corporelle aux élèves**, à travers les rencontres que permet l'univers du Théâtre et du spectacle vivant. **8 PEAC** sont ouverts pour les **classes du primaire** et **7** le sont pour celles du **secondaire et l'enseignement professionnel**. Les ateliers comme les spectacles sont à voir et effectuer sur le temps scolaire.

**CONTENU**

---

- **Une école du spectateur**, dotée de **trois spectacles**, au Théâtre de Chaoué, en classe et/ou dans des structures partenaires (Les Quinconces – L'Espal, Le Plongeur, L'Excelsior-Allonnes...), permettant la découverte de disciplines artistiques et lieux de spectacles différents.

Un spectacle est à voir obligatoirement au Théâtre de Chaoué ou à L'Excelsior Allonnes, parmi une liste de propositions. Les deux autres sont à choisir parmi la proposition de spectacles complémentaires.

- **De 8 à 10 h d'ateliers de pratique artistique accompagnée par un ou une artiste professionnelle**, au Théâtre de Chaoué, en classe ou en espace adapté, permettant la découverte du champ de compétence de l'artiste, pouvant donner lieu à une courte restitution entre classes participantes autour d'une forme courte préparée pour l'occasion

- **Des documents et des personnes ressources** pour accompagner l'enseignant.e dans sa préparation pédagogique.

- **Une visite du théâtre**, tournée vers la découverte du vocabulaire et des métiers du spectacle

-Un volet de formation à l'EAC dédié aux enseignants

## **DÉROULÉ D'UNE ANNÉE EN PEAC**

---

**Rentrée** : inscription des classes par les enseignants auprès du médiateur et sur le Pass Culture pour le parcours et pour les spectacles dans les structures partenaires, réunion de lancement.

**Jusqu'au 20 septembre** : sélections et inscriptions aux séances scolaires

**Jusqu'au 9 octobre** : attribution des artistes intervenants aux classes

**Fin septembre-début octobre** : concertation profs-intervenants pour fixer le calendrier des ateliers et début de la saison PEAC.

**Entre décembre et février** : formation des professeurs et bilan de mi-parcours.

**Mi-mai-fin juin** : phase de bilan. Un questionnaire est envoyé aux enseignants comme aux intervenants..

## **CONDITIONS FINANCIÈRES**

---

**L'intervention des artistes auprès des classes est intégralement prise en charge par le Théâtre de Chaoué.**

**Seuls les spectacles sont à la charge des établissements.** Les spectacles donnés au Théâtre de Chaoué sont au prix de **4 euros par élève** pour le niveau primaire et secondaire des **établissements d'Allonnes**, et de **6 euros pour les élèves hors Allonnes**. Le paiement pourra se faire, pour les niveaux concernés, via le PassCulture.

Les spectacles en dehors du Théâtre de Chaoué sont à payer auprès des structures concernées, aux tarifs fixés par ceux-ci. Les réservations sont à gérer auprès de celles-ci, en relation avec le médiateur du Théâtre.

**Les transports et frais annexes sont à la charge des établissements.**